

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 28 octobre 2025

TABLE DES MATIÈRES

IMPÔT FONCIER

M. Savoie

L'hon. M. Kennedy

M. Savoie

L'hon. M. Kennedy

M. Savoie

M. Savoie

L'hon. M. Kennedy

M. Savoie

L'hon. M. Kennedy

M. Savoie

L'hon. M. Kennedy

M. Savoie

POLICE

L'hon. M. Kennedy

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ÉDUCATION

M. Lee

L'hon. C. Johnson

M. Lee

L'hon. C. Johnson

M. Lee

Hon. C. Johnson

INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Austin

L'hon. M. Herron

M. Austin

ÉCONOMIE

L'hon. M. Randall

GAZ NATUREL

M. Austin

L'hon. M. Herron

ÉDUCATION

M. Coon

L'hon. C. Johnson

M. Coon

Hon. C. Johnson

FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Finnigan

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Finnigan

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

IMPÔT FONCIER

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Bonjour, Madame la présidente. Merci beaucoup.

[Traduction]

Madame la présidente, le gouvernement actuel a promis une réforme du système d'évaluation foncière pour l'année d'imposition 2025, puis de l'ensemble du système d'ici à 2026. La première ministre l'a indiqué dans une entrevue qu'elle a accordée à la CBC le 27 septembre 2024. Toutefois, selon le ministre des Gouvernements locaux, la réforme est maintenant reportée — tenez-vous bien — d'un an. Les renseignements proviennent d'un article de la CBC daté du 22 octobre 2025. Voilà une autre promesse non tenue.

Le ministre des Gouvernements locaux cherche à éluder la question en disant : Nous devons procéder plus lentement et bien faire les choses. Je dirais donc au ministre des Gouvernements locaux de faire preuve de transparence radicale et d'expliquer aux municipalités les raisons du report. Vous ne l'avez pas encore fait. Aujourd'hui, c'est le bon moment pour commencer. Quelle est la raison précise du report d'un an? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Merci, Madame la présidente. Merci beaucoup au chef de l'opposition de sa question sur les enjeux liés aux gouvernements locaux. Nous n'avons pas entendu beaucoup de questions du genre au cours de la dernière année ; je suis donc reconnaissant d'avoir l'occasion de répondre à la question.

Nous avons certainement fait preuve, tout au long du processus, d'une grande ouverture et d'une grande transparence, comme le député d'en face l'a souhaité. Nous avons présenté à la Chambre des mesures de réforme fiscale lors de la session du printemps. Nous discutons des évaluations foncières et de l'examen de l'impôt foncier, deux dossiers complexes qui exigent une analyse approfondie et une collaboration avec nos partenaires municipaux et les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons mené un sondage auprès des gens, et les réponses ont été nombreuses. Plus de 7 500 personnes ont répondu à ce sondage.

Nous sommes à l'écoute des gens du Nouveau-Brunswick. Nous dialoguons avec les gens du Nouveau-Brunswick, ce que l'ancien gouvernement ne faisait pas très bien. Madame la présidente, nous poursuivons donc le travail aux dossiers en question et nous avons hâte de présenter un changement en profondeur, un changement transformateur, concernant l'impôt foncier et les évaluations foncières au Nouveau-Brunswick.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Vous savez, il ne fait même pas encore assez froid pour patiner, mais le ministre a déjà mis ses patins. Il a déjà été directeur général de la ville de Quispamsis. Il aurait dû savoir combien de temps il faudrait pour effectuer une réforme du système d'évaluation foncière. J'aimerais donc poser au ministre la question suivante : A-t-il participé à l'élaboration de la promesse figurant dans la plateforme libérale? A-t-il été consulté? A-t-il dit à l'actuelle première ministre que la réforme pouvait être effectuée dans les délais initialement prévus, ou n'a-t-il pas été consulté du tout? Voilà une nouvelle occasion pour le ministre de faire preuve de transparence radicale. Voyons quel genre de réponse nous obtiendrons. Espérons qu'elle sera meilleure que la dernière. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Eh bien, Madame la présidente, il est vraiment important que nous soyons disposés à discuter et à collaborer avec les gens du Nouveau-Brunswick et nos partenaires municipaux. C'est ce que nous faisons et ce que nous continuerons de faire.

Les résultats que nous a permis d'obtenir un sondage public témoignent certainement d'un vif intérêt et d'un grand enthousiasme quant au fait que le gouvernement actuel agit, contrairement au gouvernement précédent, qui avait remis la réforme fiscale à plus tard. Le gouvernement précédent n'a pas pu tenir ses promesses à cet égard ; c'est donc le gouvernement actuel et la première ministre qui ont uni leurs efforts pour veiller à ce que les municipalités obtiennent la réforme fiscale nécessaire, et ce, à temps pour l'exercice budgétaire 2026.

Nous examinons actuellement l'impôt foncier et l'évaluation foncière, et nous présenterons un profond changement de la façon dont les gens du Nouveau-Brunswick sont imposés. C'est important. L'une des choses que nous avons entendues lors de notre porte-à-porte l'année dernière, c'est que les évaluations foncières sont beaucoup trop élevées dans la province. Elles ont grimpé en flèche pendant quatre ans, et les gens d'en face sont restés les bras croisés, sans agir du tout, Madame la présidente, mais nous, nous agirons.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Les plus grands mensonges sont ceux que l'on se raconte à soi-même. Je pense que le ministre doit se regarder dans le miroir.

Le 6 mai...

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

(Exclamations.)

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, je n'ai accusé personne de rien. J'ai simplement cité un vieil adage.

Le 6 mai, le ministre des Finances a présenté les mesures de changement visant à geler les évaluations foncières pour l'année suivante, ce qui nuit davantage aux municipalités qui ont besoin de recettes, et — tenez-vous bien, Monsieur le ministre —, il a fait le changement sans consulter les municipalités, malgré les promesses faites par les parlementaires du côté du gouvernement. Alors, qui a raison et qui a tort? Voilà encore une autre promesse non tenue.

Le directeur général de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB) — je précise, simplement pour que vous le sachiez, qu'il s'agit d'une partie prenante — a critiqué le gouvernement pour avoir pris les municipalités au dépourvu. Le ministre des Gouvernements locaux a maintenant reporté d'une autre année la date de la réforme des évaluations foncières. À quel moment précis le ministre des Gouvernements locaux a-t-il su qu'il nuirait davantage aux municipalités en reportant la réforme? Il devrait savoir que les municipalités doivent présenter leur budget à la mi-octobre au plus tard. Il savait qu'elles devaient disposer d'un plan. Pourquoi ne les a-t-il pas prévenues avant la première semaine d'octobre?

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je pense que la question sera probablement traitée après la période des questions. Je n'aime pas vraiment l'insinuation du chef de l'opposition, qui laisse entendre que je mens à la Chambre. C'est certainement inacceptable et inapproprié.

Madame la présidente, il est très clair que nous travaillons en collaboration avec nos partenaires municipaux depuis le début du processus. Un gel du montant des évaluations aux fins d'imposition a été instauré. C'est une mesure temporaire. Il s'agit d'un gel d'un an. Nous devons toutefois tenir compte du fait que les municipalités recevront des fonds additionnels de 63 millions de dollars de la part du gouvernement provincial en 2026. Puisque le gel ne s'appliquera pas aux nouvelles constructions ni aux ventes, l'assiette fiscale de la province connaîtra une croissance de 2,7 %. Seules 4 municipalités sur 77 prévoient une croissance négative cette année, ce qui signifie que 73 municipalités sur 77 verront leur assiette fiscale augmenter en 2026. Voilà une bonne nouvelle, Madame la présidente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, je suis content que le ministre ait soulevé la question, Madame la présidente. Le gel instauré par le gouvernement a créé un écart de 200 millions de dollars, ce qui m'amène tout naturellement à ma prochaine question. Le ministre expliquerait-il précisément d'où proviendront les 63 millions de dollars annoncés dans le cadre du nouveau modèle de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

financement? Proviennent-ils des recettes générales? Le ministre ne l'a jamais expliqué, Madame la présidente. Le gel des évaluations créera un écart de plus de 200 millions de dollars. À quoi l'argent en question est-il censé servir? Il y a un écart de plus de 140 millions de dollars. Comment les municipalités sont-elles censées combler l'écart causé par votre mauvaise gestion?

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Eh bien, merci beaucoup, Madame la présidente. La présentation des budgets locaux des municipalités au cours des prochaines semaines sera intéressante, car les municipalités verront probablement que, grâce à l'important afflux de fonds qu'elles recevront du gouvernement provincial, soit 63 millions de dollars de financement additionnel en 2026, et grâce à une croissance de 2,7 % dans l'ensemble de la province... Ce taux de croissance est semblable à celui qui avait été enregistré avant que le gouvernement précédent ne regarde passivement la flambée des évaluations foncières, flambée qui avait obligé les gens du Nouveau-Brunswick à payer bien plus que leur juste part de l'impôt foncier municipal, mais à l'égard de laquelle le gouvernement précédent était resté inactif. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de voir les gouvernements locaux présenter leurs budgets, car bon nombre d'entre eux pourront accepter les fonds qu'ils recevront grâce à la réforme fiscale et maintenir leur taux d'impôt foncier au même niveau ou presque au même niveau. Cela montrera que les municipalités entretiennent un partenariat avec nous et permettent aux gens du Nouveau-Brunswick de tirer parti des mesures d'abordabilité qu'ils souhaitent. Le gouvernement précédent voulait que les gens du Nouveau-Brunswick paient plus d'impôts fonciers. Le gouvernement actuel veut qu'ils en paient moins.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, je crois que le ministre des Gouvernements locaux a le même problème que la première ministre. Sur Amazon, on peut acheter des dispositifs d'extension de rétroviseur afin de voir encore plus loin en arrière. Voilà un homme qui préfère regarder derrière lui plutôt que devant, alors qu'il est censé faire le contraire, et sa mauvaise gestion cause de sérieux casse-têtes. Il n'y a eu aucune consultation, Madame la présidente — aucune — ni sur le gel de l'impôt foncier ni sur les autres mesures que le gouvernement prend. Les gens d'en face ne consultent personne. L'association des municipalités est mécontente. Les municipalités affirment qu'elles perdront de l'argent, au lieu d'en gagner. Ainsi, j'ai posé une question très claire : Comment les municipalités combleront-elles l'écart? D'où provient l'argent? Le ministre refuse toujours de révéler la provenance de l'argent. Il proviendra des contribuables, Madame la présidente. Il proviendra de nos poches, et les gens d'en face s'en serviront pour donner l'impression qu'ils agissent vraiment. Le déficit de financement est énorme. Que fera le gouvernement pour combler le manque à gagner des municipalités?

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Merci, Madame la présidente. Je ne sais pas si le chef de l'opposition officielle a de la difficulté en mathématiques, mais les municipalités recevront plus d'argent en 2026, pas moins. Le tout est assez simple. Elles

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

recevront 63 millions de dollars de plus grâce à la réforme fiscale, et 73 des 77 municipalités du Nouveau-Brunswick recevront plus d'argent malgré le gel des évaluations, puisque le taux de croissance de l'assiette fiscale en 2026 sera de 2,7 %. Ainsi, il y a plus d'argent. Il y a plus d'argent en raison de la réforme fiscale. Il y a plus d'argent en raison de la croissance naturelle de l'assiette fiscale qui découle de la construction et des ventes. Il s'agit de bonnes nouvelles pour les municipalités.

Encore une fois, le député de l'ancien gouvernement, le chef de l'opposition officielle actuel, dit qu'il veut que les gens du Nouveau-Brunswick paient davantage d'impôts fonciers, mais nous ne sommes pas d'accord. À notre avis, les gens du Nouveau-Brunswick ont payé beaucoup trop au cours des quatre dernières années, et les parlementaires d'en face se sont tourné les pouces et n'ont pris aucune mesure à cet égard. Nous prenons des mesures à cet égard, Madame la présidente. Nous améliorons la situation pour les gens du Nouveau-Brunswick.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Vous savez, j'espère que des représentants des municipalités écoutent actuellement et qu'ils communiquent avec le ministre. Tous les gens des municipalités disent : Vous avez gelé nos recettes. Nous ne sommes plus en mesure de couvrir nos dépenses parce que vous avez gelé nos recettes. Le député d'en face peut parler de croissance, et il y aura une somme qui augmentera à cet égard, mais cela ne comblera pas le manque à gagner causé par le gouvernement actuel.

POLICE

Parlons de recettes. Le ministre actuel a évoqué l'idée de partager avec les municipalités les recettes provenant des contraventions émises sur leur territoire. Il a dit que les policiers ne faisaient pas leur travail puisqu'ils ne recevaient aucune partie de cet argent. Le ministre croit-il vraiment que les services de police ne font pas leur travail parce que l'argent provenant des contraventions ne leur revient pas? Avant d'oublier, je rappelle au ministre que le gouvernement de Brian Gallant est le gouvernement qui a changé la façon dont les amendes sont imposées en vertu de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales* (LPAIP) afin que toutes les recettes reviennent à la province. Nous nous trouvons dans le gâchis actuel à cause des Libéraux. Qu'a à dire le ministre au sujet du fait que les services de police ne font pas leur travail?

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Madame la présidente, il est comique d'entendre le chef de l'opposition parler de ne rien faire. Pendant six ans, les municipalités lui ont demandé... Il était ministre des Gouvernements locaux pendant un certain temps. Ils lui ont demandé de rétablir le partage des recettes provenant des amendes.

Questions orales

Il ne s'agit pas d'une question de services de police qui ne font pas leur travail. Les services de police ont de nombreuses tâches à accomplir sur le terrain. L'autre jour, nous avons proposé une idée que les municipalités avaient communiqué aux parlementaires du gouvernement précédent. Comme pour toute autre chose qui leur a été communiquée, ils n'ont rien fait à cet égard.

La question est la suivante : Devrions-nous partager les recettes provenant des amendes avec les municipalités, ce qui permettrait à celles-ci d'investir davantage dans les services de police à l'échelle locale? En tant qu'ancien directeur général d'une municipalité, je sais qu'il s'agit de la question dont les politiciens municipaux entendent le plus parler — la distraction au volant, les gens qui ne respectent pas les arrêts, ceux qui brûlent les feux rouges. Le phénomène est très répandu au Nouveau-Brunswick. Sur les médias sociaux, des pages sont consacrées aux pires conducteurs de Fredericton, de Moncton et de Saint John ; nous sommes donc de l'avis que nous pouvons, en collaboration avec les municipalités, rendre nos rues plus sécuritaires pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, Madame la présidente.

ÉDUCATION

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. La semaine dernière, j'ai posé plusieurs questions à la ministre de l'Éducation au sujet du projet pilote actuellement en cours portant sur le perfectionnement professionnel, et elles sont restées sans réponse ; je vais donc les poser de nouveau. En ce qui concerne le projet pilote sur le perfectionnement professionnel qui est mis en oeuvre dans 37 écoles du secteur anglophone, et compte tenu du fait que la ministre et la première ministre ont reconnu qu'aucune donnée ne vient l'appuyer et qu'il faut approfondir l'analyse des chiffres, j'ai des questions pragmatiques : Comment le ministère entend-il veiller à ce que les élèves des écoles participant au projet pilote ne soient pas désavantagés par la réduction du temps d'enseignement? Quelles mesures de soutien sont en place pour les élèves ayant des besoins spéciaux et ceux qui comptent sur l'école pour une certaine stabilité et une routine? Quelle incidence aura le projet pilote sur les familles des régions rurales et les familles à faible revenu, lesquelles n'ont peut-être pas accès à des services de garderie le vendredi? Le gouvernement provincial subventionnera-t-il ou coordonnera-t-il ces services de garderie?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face de la question. En ce qui concerne le projet pilote sur le perfectionnement professionnel, nous envisageons le maintien en poste du personnel enseignant, puisqu'il s'agit d'une grande priorité de notre gouvernement. Nous examinons les meilleures façons dont nous pouvons appuyer les élèves en littératie et en numératie, ainsi que les moyens de les encourager à apprendre à l'extérieur de la salle de classe. Il s'agit de défis qui nous ont été signalés, et ils ne sont pas apparus du jour au lendemain. Nous cherchons à faire les choses différemment, et le projet

Questions orales

pilote en est un exemple concret. Nous surveillerons la situation et veillerons à prendre les bonnes mesures à l'avenir. Merci, Madame la présidente.

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. Encore une fois, je n'ai pas entendu de réponses au sujet de la stabilité et de la routine fournie aux enfants et aux enfants ayant des besoins spéciaux, ni au sujet de l'accès des parents aux services de garde le vendredi, mais je vais passer à autre chose.

Peu de données indiquent qu'il existe une corrélation entre l'augmentation du nombre de journées de perfectionnement professionnel et une amélioration des résultats des élèves. La majorité des recherches indiquent plutôt que les communautés d'apprentissage professionnel sont les plus avantageuses et qu'il faut ajouter 50 minutes à la journée d'école dans le cadre d'une semaine scolaire de quatre jours pour compenser l'ajout de journées de perfectionnement professionnel. Voici ma question pour la ministre de l'Éducation : Au lieu de raccourcir les semaines d'école de deux vendredis par mois pour ajouter deux journées de perfectionnement professionnel, pourquoi n'êtes-vous pas disposée à demander à vos districts d'aider les écoles à établir des communautés d'apprentissage professionnel qui fonctionnent en continu dans le cadre d'une semaine scolaire?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Les communautés d'apprentissage professionnel, l'apprentissage professionnel... Tous les différents types d'occasions d'apprentissage professionnel se présenteront dans le cadre du projet pilote. Nous permettons aux écoles de découvrir les façons dont elles veulent collaborer et la contribution qu'elles veulent apporter à leur propre formation...

Le projet est beau à voir, et je le sais, puisque j'ai visité des écoles pendant les vendredis en question pour regarder le personnel enseignant collaborer et suivre ses formations. Voici ce qu'un membre du personnel enseignant à Moncton a dit sur le sujet : L'augmentation du nombre de journées d'apprentissage professionnel nous a permis de suivre une formation pertinente, adaptée à chaque niveau scolaire. Cela a fait en sorte que notre enseignement en mathématiques est plus pertinent et qu'il s'applique directement aux besoins de nos élèves de la 5^e année.

Merci, Madame la présidente.

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. J'ai entendu le même témoignage à trois reprises. Je vais passer à autre chose.

Aucune donnée n'a été recueillie dans le cadre du projet pilote au sein du secteur francophone qui justifierait la mise en oeuvre d'un projet pilote semblable dans le secteur anglophone. Je sais que le caucus du gouvernement compte plusieurs éducateurs, dont un en particulier a été l'ancien président de la NBTA. Son mandat à titre de président

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

coïncidait avec la tentative du gouvernement Gallant de s'attaquer au dossier de l'éducation au Nouveau-Brunswick, soit une véritable débâcle. À l'époque, dans le poste en question, le député de Restigouche-Est avait critiqué la façon dont le gouvernement avait géré le dossier de l'éducation et avait mis en garde le personnel enseignant contre les conséquences à venir. Je le sais, puisque j'étais enseignant.

La gestion du dossier de l'éducation par le gouvernement actuel suscite des préoccupations semblables. Voici ma question pour la ministre de l'Éducation : Consultez-vous les membres de votre caucus qui possèdent des décennies d'expérience en salle de classe et en éducation et leur parlez-vous de vos plans? Approuvent-ils et appuient-ils la démarche entreprise?

[Original]

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Oui, absolument. Le projet a été créé en collaboration avec les districts et les associations qui représentent le personnel enseignant du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un projet collaboratif. Ils nous ont demandé un tel projet, et nous les avons écoutés. Nous avons collaboré avec eux. Nous travaillons avec eux à la conception du projet. Nous les écoutons absolument et nous agissons. Merci.

[Traduction]

INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. L'industrie forestière du Nouveau-Brunswick joue un rôle important dans l'économie globale de notre province. Puisque plus de 20 000 emplois dépendent directement ou indirectement de cette industrie, toute perte de marché et de ventes peut avoir des répercussions considérables sur notre PIB, l'emploi et les recettes fiscales. Voilà quelques exemples seulement.

Il est clair que les scieries de la province connaissent des difficultés en raison de la hausse des tarifs d'électricité, et, maintenant, l'imposition de droits de douane par les États-Unis nous rend extrêmement vulnérables. Un récent rapport de la CIBC classe le Nouveau-Brunswick parmi les provinces canadiennes les plus vulnérables aux droits de douane. Dans un contexte marqué par une hausse des tarifs d'électricité, des droits de douane à deux chiffres, l'imprévisibilité des marchés et de l'inquiétude chez les travailleurs, qu'a fait le ministre des Ressources naturelles pour assurer la stabilité de notre secteur forestier?

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'éprouve les mêmes préoccupations que le député d'en face. Il est clair que le secteur forestier est le moteur économique de notre province. Plus de 600 millions de dollars de recettes fiscales proviennent de la chaîne de valeur de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

l'industrie forestière. Nous devons maintenir le fonctionnement de toutes ces installations, qu'il s'agisse de scieries, d'usines à déchiqueter le bois, d'usines de pâte, d'usine de papier ou autres.

Le député d'en face a tout à fait raison d'affirmer que notre province est peut-être la province canadienne qui dépend le plus de l'industrie forestière. Voilà pourquoi je suis très fier que notre première ministre et la première ministre Smith aient collaboré avec le gouvernement fédéral pour faire en sorte que le secteur forestier, et plus particulièrement le secteur du bois d'oeuvre résineux, figure parmi les priorités commerciales. Nous devons veiller à ce que toutes les usines continuent de tourner. C'est absolument essentiel pour les 28 000 personnes du Nouveau-Brunswick qui gagnent leur vie grâce à l'industrie forestière.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. En conclusion, rien.

ÉCONOMIE

Nous constatons déjà que, en raison de l'incertitude, des entreprises mettent un terme à des investissements, suspendent les activités de recrutement et mettent un frein à l'expansion. La situation est manifeste, car notre taux de chômage, actuellement de 8,1 %, est l'un des plus élevés du pays.

Madame la présidente, lorsque les droits de douane imposés par les États-Unis ont commencé il y a plusieurs mois à frapper le Nouveau-Brunswick, le gouvernement a eu une idée de génie : retirer des tablettes l'alcool américain, que nous avons déjà acheté par l'intermédiaire d'Alcool NB, le garder bien loin dans un entrepôt, puis le revendre à prix réduit afin que nous puissions absorber la perte. Excellente idée. Nous avons bien montré aux Américains de quoi nous étions capables.

Le ministre responsable d'Opportunités NB prévoit-il d'autres plans bien conçus pour sauver des emplois ici, au Nouveau-Brunswick? Nous devrions peut-être verser plus d'argent des contribuables à une autre société de conseil américaine, dépenser encore plus sans voir le moindre résultat.

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Madame la présidente, nous entendons parler des difficultés que rencontrent les gens du Nouveau-Brunswick pour ce qui est de l'abordabilité. Nous entendons aussi parler des difficultés qu'ils éprouvent concernant le marché du travail.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

J'aimerais souligner que, globalement, l'emploi a en fait connu une augmentation en glissement annuel de plus de 5 000. Depuis notre arrivée au pouvoir, le gouvernement a investi presque deux fois plus dans l'économie que le gouvernement précédent l'avait fait dans une période équivalente. Nous avons levé les restrictions qu'il avait imposées à Opportunités Nouveau-Brunswick et qui empêchaient le ministère d'investir aux bons endroits et au bon moment.

Nous ne croyons pas aux solutions universelles, et c'est la raison pour laquelle, depuis notre arrivée au pouvoir, ONB a conclu des ententes qui ont permis d'injecter plus de 100 millions de dollars dans l'économie provinciale. Nous sommes à l'écoute des gens du Nouveau-Brunswick. Nous sommes conscients des difficultés qu'ils éprouvent et nous agissons.

GAZ NATUREL

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. Comme il n'y a pas de plan réel pour sauver les emplois au Nouveau-Brunswick, le gouvernement pourrait peut-être porter son attention sur des projets nationaux qui permettraient de dynamiser notre économie.

La première ministre a fait de bien beaux discours pendant tous ses voyages à Ottawa, mais qu'avons-nous obtenu en retour? Avons-nous obtenu un pipeline? Non. Avons-nous peut-être obtenu des investissements dans l'énergie et dans les petits réacteurs modulaires (PRM)? Encore une fois, la réponse est non. Les fonds du gouvernement fédéral ont été accordés à l'Ontario. Le gouvernement ne parvient même pas à obtenir l'appui du gouvernement fédéral pour construire un trottoir sur le pont à Miramichi.

Nous n'avons donc aucun plan pour remédier aux pertes d'emplois liées aux droits de douane ni aucun plan pour remédier à la montée des tarifs d'électricité qui touche les gens et le secteur industriel. Nous devrions, semble-t-il, être en mesure d'améliorer notre situation au lieu de nous préoccuper du gouvernement fédéral. Si le gouvernement ne peut obtenir d'aide nulle part à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, nous devrions peut-être commencer à nous débrouiller. Le gouvernement lèvera-t-il le moratoire sur la mise en valeur du gaz naturel pour faire entrer le Nouveau-Brunswick dans une ère de prospérité?

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Simplement pour revenir sur deux ou trois des secteurs dont le député d'en face a parlé, je dirais que le ministère des Ressources naturelles au Nouveau-Brunswick a travaillé en collaboration avec le ministère des ressources naturelles de la Colombie-Britannique. En ce qui concerne le bois d'oeuvre, le Canada détient habituellement environ 30 % des parts de marché du secteur du bois d'oeuvre résineux aux États-Unis. Dans le contexte de l'application des droits de douane, nous en détenons actuellement 24 % ou 25 %. Nous avons maintenant une perspective

Questions orales

nationale, ce que nous n'avons jamais eu dans un différend sur le bois d'oeuvre résineux qui dure depuis quatre décennies.

Le ministère, en collaboration avec nos homologues d'autres provinces, a trouvé une perspective commune : il nous faudrait peut-être un contingent strict en franchise de droits. Il s'agit d'une perspective nationale. Je suis très fier de notre équipe du ministère des Ressources naturelles qui a présenté l'idée.

Pour ce qui est des autres projets d'importance nationale, attendez de voir l'aide visant la mise en valeur de mines. Merci.

ÉDUCATION

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Madame la présidente. Depuis la première fois où j'ai été élu, il y a 11 ans, je demeure consterné par le fait que nous ayons des finissants qui ne disposent pas de bonnes habiletés en lecture. Nous demeurons aux prises avec de vrais problèmes de littératie dans nos écoles. Or, j'ai appris récemment que le personnel enseignant n'était pas autorisé à mener des évaluations universelles auprès des élèves de la maternelle, de la 1^{re} année et de la 2^e année en vue de cerner ceux qui pourraient éprouver des difficultés en lecture et d'intervenir à cet égard. Le ministère exige plutôt que le personnel enseignant utilise l'outil d'évaluation de la littératie en début de scolarité, lequel ne répond pas à de tels besoins.

L'évaluation universelle est maintenant obligatoire en Ontario pour les élèves de maternelle, de 1^{re} année et de 2^e année, et on l'utilise aussi dans l'ensemble du Manitoba pour évaluer les élèves d'immersion en français. Le problème de littératie persistera tant qu'il sera interdit au personnel enseignant d'évaluer tous les élèves en vue de cerner ceux qui risqueraient d'éprouver des difficultés et d'intervenir de manière efficace. Pourquoi la ministre de l'Éducation ne permet-elle pas au personnel enseignant de notre province de mettre en place une évaluation universelle visant à cerner dès la maternelle les élèves qui risqueraient d'éprouver des difficultés en lecture?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Je vous remercie de me donner l'occasion, encore une fois, de dire que notre gouvernement accorde la priorité à la littératie et que nous allons de l'avant quant à nos plans d'éducation. Le niveau de littératie peut être évalué de différentes manières en salle de classe. Beaucoup d'évaluations du genre sont menées au Nouveau-Brunswick, ce qui est très bien.

Nous réalisons aussi des investissements en vue de mettre à la disposition des élèves des ressources précises pour renforcer leurs habiletés en lecture et en écriture. Parmi celles-ci, il y a les assistants en éducation. Nous sommes vraiment ravis de fournir directement aux élèves du soutien additionnel grâce aux assistants en éducation.

Questions orales

Maintenant, pour ce qui est de l'évaluation universelle, c'est une option que nous envisageons et que nous examinons. Je serai contente de faire le point à la Chambre lorsque nous aurons plus de renseignements sur cet important sujet. Merci.

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Manifestement, Madame la présidente, le ministère de la ministre continue de laisser nos élèves pour compte. L'évaluation universelle est la clé pour faire en sorte que chaque finissant dispose de bonnes habiletés en lecture. Sans processus d'évaluation, l'objectif ne sera simplement jamais atteint. Vous savez, il a fallu qu'une plainte soit déposée à la Commission ontarienne des droits de la personne pour que soit instaurée dans la province l'évaluation universelle obligatoire en maternelle, en 1^{re} année et en 2^e année et que l'on puisse cerner les élèves susceptibles d'éprouver des difficultés en lecture et les enfants qui avaient besoin de soutien additionnel. Madame la présidente, l'approche fonctionne.

Faute d'une évaluation universelle au Nouveau-Brunswick, nous aurons toujours des finissants qui éprouvent des difficultés en lecture. Nous ne répondons pas à leurs besoins. Pourquoi la ministre n'instaure-t-elle pas maintenant, pour les élèves de maternelle, de 1^{re} année et de 2^e année, une évaluation universelle qui permettrait de cerner les enfants qui risquent d'éprouver des difficultés et d'intervenir de manière précoce au lieu d'attendre qu'il ne soit trop tard pour soutenir les élèves dans leur apprentissage, Madame la présidente? Merci.

[Original]

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Nous mettons énormément de ressources dans la littératie ici, au Nouveau-Brunswick, et nous sommes ravis de voir certaines améliorations pour ce qui est des tests et des évaluations provinciales.

Dans le secteur anglophone, nous avons vu une amélioration concernant la littératie en 4^e année et en 6^e année et nous avons vu une stabilité dans le secteur francophone, ce qui est une bonne nouvelle parce que, au moins, nous avons arrêté le déclin qui avait été vu lors des années précédentes.

Il existe de multiples façons d'évaluer la littératie en salle de classe, et je reconnais qu'un dépistage universel pourrait être l'une des façons en question. Pour ce qui est de le faire, nous regarderons et étudierons le tout, mais, entre-temps, nous continuons à donner du soutien direct aux élèves en ce qui concerne la littératie. Merci.

[Traduction]

FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Merci, Madame la présidente. J'avais quelques questions sur le sujet, mais je vais aller droit au but au cas où je manquerais de temps.

Les producteurs de bleuets ont communiqué avec le gouvernement actuel pour lui demander de l'aide dans le secteur, lequel a perdu environ 60 % de ses bleuets en raison de la pire sécheresse que nous ayons connue depuis des décennies et de la fermeture de champs causée par des incendies de forêt. Lorsque l'industrie de la pomme de terre était en difficulté il y a deux ou trois années, notre gouvernement s'est mobilisé. Nous croyons à l'importance cruciale de l'agriculture. Or, le gouvernement actuel, qui avait pourtant dit dès le départ que l'agriculture allait recevoir plus de soutien que jamais auparavant, garde le silence face à la demande d'aide financière. Le gouvernement actuel joindra-t-il le geste à la parole et aidera-t-il les producteurs de bleuets? Le ministre établira-t-il une initiative Agri-relance pour aider les producteurs de bleuets comme nous l'avons fait lorsque nos producteurs de pommes de terre en avaient désespérément besoin il y a deux ou trois ans?

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. Nos producteurs de bleuets et nos agriculteurs sont toujours aux prises avec des conditions très sévères, que ce soit les marchés, les gelées ou les insectes. Cet été, Madame la présidente, les producteurs ont connu une sécheresse que nous n'avons jamais vue. Je n'en ai jamais vu de semblable de mon vivant.

Je faisais des appels téléphoniques, je suis allé rencontrer les producteurs, j'étais en communication constante avec eux et aussi avec mon collègue, le ministre des Ressources naturelles, lorsque les forêts ont été fermées et il n'y avait plus d'accès. Nous recueillons de l'information. Toutefois, il y a des programmes. Il y a le programme Agri-stabilité et il y a aussi l'Agri-assurance qui est déjà en place pour aider les producteurs.

Je peux vous promettre que nous sommes encore en discussions, que nous analysons les données et que nous viendrons en aide à nos producteurs en leur offrant le soutien dont ils ont besoin pour traverser un tel fléau. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Vous savez, Madame la présidente, nos agriculteurs ne se sentent pas soutenus. Ils doivent affronter une sécheresse sans précédent et des difficultés causées par la fermeture de leurs champs, notamment des

Questions orales

producteurs de bleuets, en pleine période de récolte, et ce, sans aucune consultation. Le ministre de l'Agriculture n'a même pas rencontré les agriculteurs de bleuets pour avoir une discussion sur la situation. Nos producteurs de bleuets sont laissés pour compte pendant qu'ils sont en situation de crise. Selon l'Alliance agricole, les conditions de sécheresses entraîneront des pertes de 75 % à 80 % des récoltes dans l'ensemble des secteurs, et les mauvaises conditions de pâturage ont, par ailleurs, considérablement accru les besoins de nos éleveurs en produits alimentaires pour le bétail.

Un éleveur a déclaré qu'il devra déboursier entre 60 000 \$ et 80 000 \$ de plus pour nourrir son bétail cette année, et bien des agriculteurs parlent de quitter le domaine complètement. Oui, il y a Agri-assurance. Oui, il y a Agri-stabilité. Toutefois, les agriculteurs disent que les programmes ne suffisent pas. Comment le ministre aidera-t-il ces agriculteurs? Sera-t-il disposé à les rencontrer et à écouter ce qu'ils ont à...

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Madame la présidente, au cours de l'année, ou plus précisément depuis février 2025, j'ai parcouru 32 000 km par voiture. Le kilométrage a servi à faire le tour de la province pour rencontrer des gens de tous les coins pour discuter de l'agriculture, de l'aquaculture ou des pêches. Je n'ai pas arrêté. J'étais sur le terrain. J'ai sali mes bottes, Madame la présidente. J'ai de la terre et de la boue sur mes bottes. Je continue à communiquer avec les gens. Nous sommes prêts à les aider, au besoin, au moyen des programmes en place. Nous en établirons d'autres quand les besoins se présenteront.

Toutefois, Madame la présidente, je peux vous promettre que je communique continuellement avec les producteurs. Voilà ce que fera mon ministère. Je remercie grandement le ministère des Ressources naturelles de sa collaboration pour composer avec un des pires incendies qu'a connu la province. Nous prenons des mesures pour aider les gens. Merci, Madame la présidente.